



Cahier spécial
Syndicalisme et progrès social
PAGES 14 À 18

ÉCONOMIE
PAGE 4

MENSUEL **GRATUIT** 15 000 EXEMPLAIRES
MAI 2016 VOLUME 32 NUMÉRO 5
WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

la gazette

DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun

À vos guidons!



PAGES 5 À 9

HISTOIRE
LA MORT TRAGIQUE DU
PÈRE JACQUES BUTEUX



PAGE 3

OPINION
LE POULAILLER
OU LA FERME



PAGE 2

Le poulailler ou la ferme

À moins de vivre sur une autre planète - et encore ! - on ne peut s'empêcher de revenir sur la vague déferlante qui a balayé l'univers de la finance à la suite des révélations des Panama Papers. De toute façon, cette écume est tellement m-lodorante qu'elle a laissé dans son sillage un remugle qui n'est pas sur le point de s'évaporer.

RÉAL BOISVERT

Pinçons-nous le nez alors et disons-nous que la paunteur à ceci de bon qu'elle a l'heur de réveiller bien souvent les plus impossibles d'entre tous. Et en effet, il y a toujours bien des limites. Jamais on n'avait vu autant de monde issu de milieux si différents pris en même temps les deux mains dans le sac. Chefs d'État, politiciens de bas niveau, acteurs, commerçants, trafiquants de toutes sortes, footballeurs, banquiers et fortunés de tout acabit ont soustrait, dans ce cas-ci seulement, des milliards et des milliards de dollars au bien commun. C'en est trop. Il faut agir, et vite.

Et il est d'autant plus opportun de le faire que ce scandale a valeur de pédagogie. Il

nous instruit comme jamais sur les distorsions de l'économie mondiale et la latitude des pouvoirs publics. Ainsi, ce n'est pas parce que l'on vit au-dessus de nos moyens que le trésor public est si mal en point. C'est parce que nous ne réclamons pas notre dû à tous les filous de la terre. Comme le dit si éloquentement le philosophe Alain Deneault, le problème n'en est pas un de dépense mais de revenu. Et l'austérité que nous rentrent dans la gorge les gouvernements, loin d'être un remède pour atteindre l'équilibre budgétaire, est au contraire un poison qui nous accable, nous éreinte et nous tue. Leçon d'économie 101 : la fiscalité ce n'est pas sorcier. C'est ce qui permet aux gouvernements de mettre en place les politiques publi-

ques nécessaires au développement humain. Les sommes allouées en éducation, en santé, en environnement, en justice sociale et en culture ne sont donc pas des dépenses; ce sont des investissements. Il faudra bien entendre cette évidence une fois pour toutes !

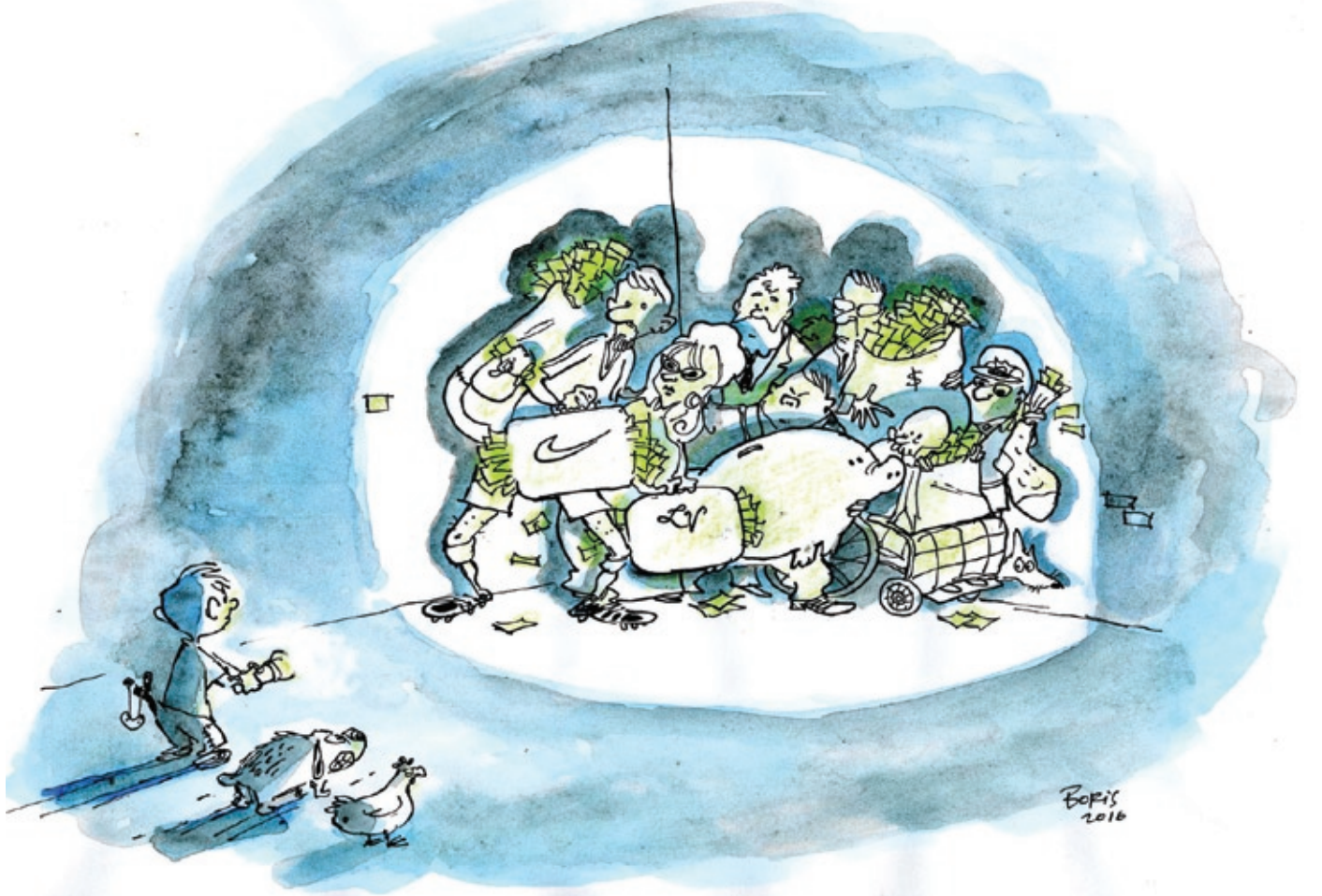
Ah... nous dira-t-on, c'est bien parce que les impôts sont trop élevés que d'aucuns imaginent mille stratagèmes pour échapper au fisc. Vraiment ? Quel serait un taux d'imposition raisonnable pensez-vous ? Jusqu'où irait la surenchère si les pays se mettaient à offrir le taux d'imposition le plus avantageux ? Au final, faudrait-il compter sur la discrétion du prince ? Miser sur la propension du riche à la générosité ? Ridicule. La redistribution de la richesse n'est pas une option. C'est une nécessité.

Un peuple instruit, une nation qui se dote d'institutions publiques fortes et transparentes de même qu'une société qui participe avec passion à sa vie démocratique,

tout ça fait en sorte que l'évasion fiscale, la fiscalité d'évitement et l'économie au noir ne sont pas une fatalité. Et il en va de même pour la corruption, la collusion et les basses manœuvres. Elles sont tout sauf irrévocables. Il faut se le dire une fois pour toutes : ou bien on prend les moyens qu'il faut pour vivre ensemble en harmonie les uns avec les autres; ou bien on laisse aller,

Et l'austérité que nous rentrent dans la gorge les gouvernements, loin d'être un remède pour atteindre l'équilibre budgétaire, est au contraire un poison qui nous accable, nous éreinte et nous tue.

on se cantonne dans le chacun pour soi et on se fait manger tout rond comme des petits poulets. On a le choix entre croupir dans un poulailler en compagnie des renards ou vivre sur la ferme en seigneur et maître de la basse-cour financière.



REPOSSES AUX MOTS-CROISÉS
VERTICALEMENT: 2. QU'ARTIERS, 3. ACTIF, 4. MAURICIE, 5. KILOMÈTRES, 7. MONTAGNE, 9. STATIONNAIRE, 11. COURSES, 12. CYCLOPABLE, 14. COURTOISIE, 16. LINÉAIRE, 17. PÉDALIER.
HORIZONTALEMENT: 1. ÉCOLOGIQUE, 6. TRANSPORT, 8. ÉCONOMIQUES, 10. ACCIDENT, 13. CYCLOTOURISME, 15. SAUVAGE, 17. PÉLOTON, 18. ROLLOUS, 19. GÂSQUE, 20. VÉLO, 21. TITINEAIRE, 22. VERTÉ.

La Gazette de la Mauricie, c'est VOTRE journal. Faites-nous parvenir vos commentaires et propositions.

CHIFFRE DU MOIS

Nombre de sociétés-écrans créées par la Banque Royale du Canada (RBC et ses filiales) dans les paradis fiscaux :

370, la plupart au Panama.

Source : Radio-Canada, « Paradis fiscaux : une nouvelle fuite secoue la planète », 4 avril 2016.



lagazette

de la Mauricie

www.gazettemauricie.com
facebook.com/lagazettedelamauricie
@GazetteMauricie

942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6 - Tél.: 819 841-4135

DISTRIBUTION CERTIFIÉE

La Gazette de la Mauricie est publiée par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualité faisant la promotion du développement intégral des personnes et de leurs collectivités. La Gazette de la Mauricie n'est reliée à aucun groupe ou parti politique. La Gazette de la Mauricie reconnaît le soutien que lui offre le ministère de la Culture et des Communications du Québec via son programme de soutien aux médias communautaires.

Présidente: Valérie Delage
Coordonnateur par intérim: Steven Roy Cullen
Conception graphique et infographie : Martin Rinfret



L'inconfort de la catégorie

Depuis toujours je compte parmi mes ami.e.s des personnes de tous les âges, de la vingtaine à la soixantaine avancée, même plus. À priori, je ne m'interroge jamais sur les problèmes que peuvent poser ces écarts d'âge dans un sens ou dans l'autre. Ils font partie du bagage qui vient avec la personne que je côtoie, au même titre que la couleur de ses yeux, son film préféré et plus que tout, les valeurs qu'on partage.

VALÉRIE DELAGE

Les seuls moments où j'y suis sensible sont ceux où le regard des autres se pose sur ces « différences », accompagné de petites remarques comme : « t'as l'air plus vieille que les autres, est-ce que t'es ici parce que t'es un membre de la famille? » ou encore : « tu ne peux pas comprendre, t'es trop jeune, t'as pas connu ça ». Il naît alors en moi un petit malaise, l'impression soudaine de ne pas être à ma place alors que je me sentais si naturellement bien avant de me voir classée dans une catégorie.

Le cerveau est ainsi fait qu'il a besoin de classer les informations qu'il enregistre par catégories. Un peu comme un ordinateur, nous rangeons les données

absorbées dans divers dossiers et sous-dossiers afin d'y avoir accès facilement. Toutefois, le cerveau se distingue du fait qu'il ne se contente pas de classer une donnée brute dans un tiroir, mais va y associer toutes sortes d'autres informations reliées à différentes zones : sensorielles (la couleur, l'odeur du lieu), émotionnelles (événement associé à un moment de joie, de tristesse), cognitives, etc. Ainsi, l'information va être traitée différemment selon le vécu de chaque personne, qui va lui attribuer une valeur propre selon ses expériences personnelles. Par exemple, si j'avais eu des grands-parents qui m'avaient constamment fait sentir que j'étais « trop jeune pour comprendre », peut-

être aurais-je manqué de confiance en moi en présence de personnes âgées. Mais j'ai plutôt eu un grand-père qui me confiait son vécu d'égal à égal, comme à une amie sans âge, ce qui peut expliquer en partie qu'aujourd'hui j'entretiens des conversations égalitaires avec des gens de 10 à 100 ans!

Le problème ne tient peut-être pas tant à la nécessité comme telle de classer les gens dans des catégories, qu'aux valeurs morales ou jugement que la société peut associer à ces catégories et à la culpabilité ou au mal-être que l'on peut éprouver lorsqu'on ne se sent pas intégré.e dans l'une ou l'autre. Si notre cerveau a besoin de catégoriser les choses, il nous faut cependant garder à l'esprit que le spectre peut être large d'un extrême à l'autre de ce découpage artificiel et que nombre de gens peuvent se sentir exclus de cette classification.

Force est de constater que la catégorisation de l'humain engendre son lot de préjugés et de discrimination. Sexisme,

racisme, âgisme sont tous des conséquences de jugements associés à des classifications pourtant arbitraires. C'est pourquoi il demeure encore difficile de nos jours d'assumer socialement des relations amicales ou amoureuses mettant en jeu d'importantes différences d'âge. Cinq, dix, vingt ans, plus? La notion « d'importantes » demeure en outre propre à chacun. Du CPE à la résidence pour personnes âgées, tout le monde est bien rangé dans des classes d'âge relativement hermétiques. Au point qu'il nous faut maintenant organiser des activités intergénérationnelles pour recréer des ponts!

Je ne suis plus jeune, je ne suis pas encore vieille. Certains jours je me sens comme une enfant, d'autres je désirerais savourer une retraite tranquille. La plupart du temps je vis sans conscience de mon sexe, de mon orientation sexuelle, de mon origine, de mon âge. Seul le regard des autres me replace dans une catégorie où je me sens souvent à l'étroit, inconfortable.



La mort tragique du père Jacques Buteux

Le 10 mai 1652, le jésuite Jacques Buteux est tué dans le haut Saint-Maurice, jeté dans « Le Trou du Diable » (chutes de Shawinigan) lors de la colonisation de la Mauricie. Bref retour sur la vie remarquable d'un missionnaire-explorateur.

JEAN-FRANÇOIS VEILLEUX

Né le 10 avril 1599 à Abbeville, en Picardie (France), Jacques Buteux arrive à Québec le 24 juin 1634. Aussitôt, on le charge d'aller établir une mission permanente au poste des Trois-Rivières, nouvellement fondé par Champlain le 4 juillet, sous la direction de son fidèle bras-droit, un certain Lavolette.

Presque toute la vie apostolique du père Jacques Buteux au Canada s'est passée aux Trois-Rivières. Accompagné du père Paul Le Jeune (1591-1664), supérieur des jésuites au Canada, il vient prendre en charge la mission trifluvienne à l'automne de 1634, précisément le vendredi 8 septembre, alors que la construction du fort n'est même pas encore terminée.

Le père Buteux y restera presque sans interruption jusqu'à sa mort tragique. Ces dix-huit années de dévouement prodigué sur notre terre peuvent nous inspirer une certaine vénération pour cet humble missionnaire qui s'occupa de convertir

les Montagnais et les Algonquins. Aventurier, il va également explorer les postes de Tadoussac et de Gaspé.

En 1651, Buteux remonte le Saint-Maurice jusqu'au pays des Attikamègues (Atikamekw). Il laissera de ce voyage de trois mois vers la tête de notre « fleuve de bronze » un récit d'un extrême intérêt. Le 4 avril 1652, il repart pour le même endroit, au Nord, poussé par le désir de faire un séjour chez les Amérindiens et par son rêve d'atteindre la baie d'Hudson!

La veille, il écrit au père Paul Ragueneau (1608-1680), qui racontera plus tard le récit des martyrs canadiens : « Je pars accompagné de mes misères, j'ai grand besoin de prières [...] Le cœur me dit que mon bonheur approche. » Ces paroles indiquent bien qu'il pressent la mort qui le guette. Attendant la grâce du martyr, son vœu fut exaucé.

Le 10 mai, après plus d'un mois d'une montée très lente, il est assailli au cours d'un portage par un groupe d'Iroquois. Une décharge de fusil abat son com-

pagnon Pierre Fontarabie et le couche lui-même sur le sol, la poitrine traversée de deux balles et le bras droit rompu. Les ennemis achèvent de les assommer à coups de hache et, après les avoir dépouillés de leurs habits, ils les précipitent dans la rivière. Le 8 juin, un Huron converti nommé Thomas Tsondoutannen, qui avait réussi à s'échapper, apporte la pénible nouvelle aux Trois-Rivières. Des Amérindiens chrétiens tentent alors de repêcher le corps de leur bien-aimé missionnaire, mais ils sont incapables de le retrouver. Le Saint-Maurice garde la dépouille du martyr. Sa mort fut très vivement

Depuis 2006, la microbrasserie de Shawinigan Le Trou du Diable commercialise une « bière divine extra-forte » (10 %) pour lui rendre honneur : « la Buteuse ». Depuis 2010, cette blonde d'inspiration belge (triple abbaye) a gagné cinq prix internationaux!



PHOTO: LE TROU DU DIABLE

Le rôle des banques canadiennes dans les paradis fiscaux

Comme le révèlent les Panama papers (documents obtenus par le Consortium international des journalistes d'enquête: ICIJ), les institutions financières jouent un rôle important dans les déplacements de capitaux des riches et des entreprises dans les paradis fiscaux. Selon l'économiste américain James Henry, ces transferts sont gigantesques, comme en témoignent les 25 000 milliards de dollars cachés dans les paradis fiscaux!

ALAIN DUMAS

Si les Panama papers ont montré que des entreprises et des riches ont créé 214 000 entreprises fictives au Panama, ils ont aussi pointé du doigt le rôle facilitateur des banques dans ces transactions.

Déjà en 2013, le Consortium international des journalistes d'enquête montrait clairement comment les banques canadiennes effectuaient des transferts d'argent de leurs clients entre des comptes bancaires

canadiens et des comptes à l'étranger ou entre des comptes bancaires à l'étranger. Le document reçu par le journaliste Gerard Ryle mentionnait les noms des banques Scotia, Royale et CIBC plus de 5 000 fois.

TOUT EST LÉGAL?
Le rôle des banques dans les transferts de capitaux serait légal, nous disait récemment David McKay, président de la Banque Royale du Canada.

Mais si c'est légal, c'est parce que nos gouvernements ont

négligé de s'occuper de leurs et de nos affaires, des vraies affaires. Ce n'est pas parce que c'est légal que c'est légitime et équitable fiscalement pour les citoyens qui paient la totalité de leurs impôts au pays.

Même un actionnaire de la Banque Royale qualifiait ces transactions d'immorales lors de l'assemblée annuelle de la banque le 6 avril dernier. Car au final, ces transferts d'argent ne servent qu'à cacher les revenus et les profits de riches canadiens dans des lieux exotiques où l'impôt est pratiquement inexistant, ce qui nous fait perdre des milliards de dollars en recettes fiscales chaque année.

Et si c'est légal, alors pourquoi les grandes banques canadiennes ont-elles fait fi pendant des semaines de répondre à l'invitation de se présenter devant la Commission parlementaire des finances publiques à Québec sur les paradis fiscaux l'automne dernier? Elles ont dû



La RBC se retrouve éclaboussé par les Panama Papers. La banque canadienne aurait contribué à la création de 370 sociétés-écrans, selon les documents.

être convoquées formellement pour répondre aux questions des députés de l'Assemblée nationale.

Enfin, ne perdons pas de vue que les activités des banques canadiennes, par l'intermédiaire de leurs 75 filiales dans des

paradis fiscaux, font aussi perdre des milliards de dollars en impôts aux gouvernements.

Donc, rendons ces pratiques illégales, car elles n'apportent rien au Canada; elles contribuent seulement à l'évasion et à l'évitement fiscaux.



Un mode de transport n'est jamais qu'une simple façon de se déplacer. C'est surtout un mode de vie. On le voit bien dans le cas du vélo. On n'enfourche pas sa bécane comme on tourne les clés de sa voiture. Le rapport à l'espace, la sécurité, la cohabitation avec les autres modes de transport, tout fait en sorte que l'usage du vélo va avec le développement d'un certain esprit de société. Ce cahier en est l'illustration.

À vos guidons !

Le cycliste est un être vulnérable. Sa vie dépend bien sûr de sa conduite personnelle, mais lui au premier chef est dépendant de la qualité des infrastructures routières et du respect des lois qui dictent le partage de la voie publique.

RÉAL BOISVERT ET JEAN-CLAUDE LANDRY

Jamais ailleurs que sur un vélo on ne saisit l'importance de la largeur d'un accotement asphalté sur une route régionale. Nulle part ailleurs, on n'apprécie autant les règles de la courtoisie. Qui se déplace en vélo a mille fois l'occasion de venir en aide à quelqu'un, d'indiquer sa voie à un automobiliste égaré, de relayer et profiter des effets d'entraînement d'un peloton, d'apprécier les vertus de la forme physique et de se déplacer dans un environnement sain. La présence du vélo dans une société est un solide indicateur de son degré de civilisation. Car elle est en phase avec la volonté de se doter d'une réglementation qui pacifie les usages de la route; elle vient avec la nécessité de lever les taxes et les impôts nécessaires au développement

d'infrastructures adéquates; elle va avec le devoir de se doter d'institutions qui enseignent l'éducation citoyenne; elle témoigne enfin de la capacité de se doter d'outils collectifs et de dispositions démocratiques favorisant le mieux vivre ensemble. Parlez-en aux habitants du Danemark et des Pays-Bas !

Ceci étant, à l'heure des changements climatiques, des gaz à effet de serre et autres problèmes environnementaux menaçant notre petite planète, le vélo représente, à lui seul, un choix intelligent pour répondre d'une façon toute simple aux défis que nous pose notre mode de vie. Évidemment, la bécane a ses limites. Si les distances, le climat et la forme physique peuvent nécessiter

le recours à d'autres formes de transport, il demeure que chacun des kilomètres parcourus à vélo, que ce soit pour faire ses courses, se rendre au travail ou encore au café du coin, s'ajoute à ceux qui auront consommé une énergie saine, par surcroît bénéfique pour la santé. Avec en prime moins de CO2 rejeté dans l'atmosphère. Et qui sait tout le kilométrage parcouru par mois en petites courses ou autres déplacements de proximité? On dit qu'en toute chose le plus petit geste compte, il en est de même pour le plus petit parcours qu'on aura « dérobé » à l'automobile. Mais encore faut-il qu'on facilite la chose. Il faut saluer les initiatives en ce sens et encourager les pouvoirs publics à aller encore, beaucoup plus loin.



PHOTO : MICHEL GALEMETTE

L'équipe PassionVélos en action au Grand Prix de Contrecoeur, 17 avril 2016

LES DÉCHETS, ACTIF OU PASSIF ?

Chaque jour, l'activité humaine produit plus de 10 milliards de kilos de déchets dans le monde. Non seulement cette quantité est inacceptable, mais il est prévu qu'elle augmente de 40 % entre 2008 et 2020.

ANNABELLE CARON

Cette hausse spectaculaire est provoquée par la convergence de plusieurs facteurs, tels que la croissance démographique et l'augmentation de l'espérance de vie, conjuguée à la montée des valeurs capitalistes et à la production grandissante de biens matériels. En d'autres mots, le fait qu'il y ait plus de citoyens, qui vivent plus longtemps et qui consomment plus, a pour conséquence directe de faire augmenter la quantité de déchets produits.

Par ailleurs, une bonne partie des déchets dangereux sont expédiés dans les pays en voie de développement, comme la Chine ou l'Inde, où, à la faveur de normes environnementales moins sévères, des boues contaminées aux métaux lourds sont rejetées dans les rivières et deviennent le fardeau de petites communautés dont elles entraînent une grave

détérioration de la santé des populations. Et cela pour permettre aux pays du Nord de consommer en toujours plus grande quantité. N'est-ce pas là une démonstration des inégalités existantes à l'échelle internationale?

Il semble pourtant essentiel de spécifier que cette réalité est loin d'être irréversible et que c'est en agissant directement sur les structures qui permettent et légalisent ces aberrations que nous pouvons avoir un réel impact.

Prenons l'exemple de la gestion des matières organiques, qui sont envoyées à l'enfouissement malgré leur fort potentiel de valorisation. Bien que les technologies de biométhanisation et de compostage pourraient permettre d'utiliser ces matières pour créer de l'énergie et produire de l'engrais ou des

amendements de sol, certaines municipalités demeurent réticentes à l'idée de mettre en pratique ces solutions de rechange.

À l'échelle mauricienne, où contrairement à d'autres endroits au Québec les municipalités sont propriétaires de leur lieu d'enfouissement, les élus et la RGMRM (Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie) semblent être préoccupés par la dette (hypothèque) du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès. Cela étant, on peut les comprendre de voir d'un mauvais œil toute baisse des quantités enfouies, car il en résulterait automatiquement une baisse de revenus pour la RGMRM.

Il serait pourtant possible de valoriser la réduction de la quantité de déchets en instaurant une redevance supplémentaire par tonne de déchets enfouis par municipalité. Incitation qui pourrait bien avoir des effets considérables sur la volonté des villes et des citoyens à mettre en place des



CRÉDITS : DOMINIC BÉLHUC

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a récemment tenu des séances de consultation publique en vue d'adopter son plan quinquennal de gestion des matières résiduelles. Ce plan prévoit la mise en place d'une collecte des matières organiques.

mesures pour diminuer cette quantité. De plus, la Mauricie ferait un pas de plus dans le monde du développement durable en favorisant, par de meilleures normes, la réduction à la source, le réemploi ainsi que le recyclage. Nous oublions souvent le grand poids que peut exercer la population sur les décisions et le choix de mesures prises. C'est à nous, citoyennes et ci-

toyens, de faire entendre nos voix pour que les choses changent et de nous mobiliser pour faire adopter des mesures qui représentent nos valeurs. Nous nous devons de faire des changements tant dans nos habitudes de consommation que dans la gestion de nos déchets collectifs et ainsi contribuer à l'élaboration d'un monde durable où résonnent des valeurs de justice et d'équité.

Nous sommes fiers de contribuer à la réalisation de ce cahier spécial

2760, RUE SIDBEC NORD ,TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC) G8Z 4E1 - 819 909-4701



100, rue de la Mairie
Trois-Rivières (QC) G8W 1S1

Tél. : 819 379-4487
info@f3rdd.org

f3rdd.org

OUTIL DE COHÉSION SOCIALE

De Vélos de quartiers à Vélo BonBon

Qu'on l'utilise comme moyen de transport, à des fins de loisir ou en activité sportive, le vélo est aussi un véritable outil de cohésion sociale. Croisez un autre cycliste sur la piste et il vous saluera d'un signe de tête ou de la main ou avec un « Bonjour! » Cette force du vélo semble avoir été bien comprise par les personnes derrière les initiatives citoyennes que sont Vélos de quartiers et Vélo BonBon.

STEVEN ROY CULLEN

VÉLOS DE QUARTIERS

Vélos de quartiers est né, en 2004, d'une initiative de la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières. Initialement, le projet « Vélos de quartiers » avait exclusivement pour mandat d'effectuer gratuitement des prêts de vélos. Il visait en priorité la mobilité des résidents des premiers quartiers de Trois-Rivières, endroits où se concentre une part importante de la population défavorisée de la ville.

En 2009, la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières a diversifié l'offre en ajoutant au projet des services de réparation et de vente de vélos remis en état. Depuis 2012, Vélos de quartiers vole de ses propres ailes en tant qu'entreprise d'économie sociale.

Ayant pour mission, entre autres, de contribuer à la lutte à la pauvreté en développant des activités favorisant l'insertion sociale et professionnelle, Vélos de quartiers accueille chaque année près de 50 personnes en processus de remise en action. Parmi celles-ci, on retrouve des personnes participant au programme Jeunes en action du Carrefour jeu-

nesse-emploi Trois Rivières/MRC des Chenaux ainsi que des étudiants alternant entre le travail et les études.

« Pour nous, en tant qu'entreprise d'économie sociale, il est important de redonner à la communauté et de favoriser l'intégration des personnes éloignées du marché du travail. Une des façons d'y arriver consiste à accueillir ces personnes pour les aider à améliorer leur attitude, à développer leurs aptitudes à l'emploi et à acquérir de nouvelles compétences tout en intégrant de nouvelles connaissances », souligne Caroline Guay, coordonnatrice de Vélos de quartiers.

VÉLO BONBON

Depuis 2013, des vélos aux couleurs fluorescentes sillonnent les rues de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton durant la période estivale. Ces vélos font le bonheur des résidents et des touristes qui peuvent les emprunter à leur convenance selon le modèle établi par le projet Vélo BonBon.

Ce dernier est un service de vélos libre-service entièrement financé et mis sur pied par la communauté. Il vise à offrir un moyen de déplacement écologique et accessible, à contribuer à améliorer



CRÉDITS : SYLVAIN ROBERT

Vélo BonBon est un service de vélos libre-service entièrement financé et mis sur pied par la communauté de Saint-Élie-de-Caxton.

la santé des utilisateurs et, surtout, à rapprocher les citoyens par un moyen convivial.

Le fonctionnement de Vélo BonBon est fort simple. Il suffit de se rendre à un des cinq points de service où sont installés des supports à vélos aux couleurs fluorescentes, d'y emprunter un vélo disponible, puis de le ramener à un des cinq points de service.

Le modèle de Vélo BonBon met en relation citoyens et touristes en facilitant les déplacements actifs au sein du vil-

lage. Il permet aussi de fortifier les liens communautaires en offrant à tous les commerçants et citoyens la possibilité de contribuer au succès du projet d'une manière ou d'une autre (ex. dons d'espace, dons de vélos usagés, bénévolat pour entretien, dons monétaires).

Les initiatives Vélos de quartiers et Vélo BonBon ont permis de resserrer le tissu social au sein des communautés où elles sont implantées en tirant profit de l'ensemble des facettes de cet outil de cohésion sociale qu'est le vélo.

Le vélo: outil d'émancipation féminine

« La bicyclette a fait plus pour l'émancipation des femmes que n'importe quelle chose au monde. Je persiste et je me réjouis chaque fois que je vois une femme à vélo ». La militante américaine des droits des femmes,

Susan B. Anthony, militante américaine des droits des femmes, 1896

DIANE LEMAY

Il faut savoir pour la comprendre que faire du vélo n'est pas tout à fait une chose convenable pour une femme à l'époque. Certains médecins craignent que cette activité soit dangereuse pour leur système reproducteur. La bicyclette est aussi accusée de les détourner de leur devoir conjugal, un certain docteur O' Followel écrivant même que par le frottement des lèvres et du clitoris sur la selle, la femme pourrait éprouver un plaisir sexuel, « une effervescence...une surexcitation lubrique...un accès de folie sensuelle ».

Heureusement les mentalités ont évolué depuis et les pédalesuses continuent bien entendu à perpétuer la race humaine.

Toutefois, malgré l'avènement du féminisme, le monde du cyclisme éprouve encore de

ÉQUIPE FÉMININE DES DÉFIS DU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

Ayant constaté que les épreuves cyclosporatives accueillent très peu de femmes (de 8 à 10 % des inscriptions), Marie-Josée Gervais, directrice des Défis du Parc, décide de changer les choses et, avec la précieuse collaboration de la Dre Chantal Guimond, met sur pied en 2012 une équipe toute féminine. Seulement 35 sur la ligne de départ la première année, elles seront 275 à gravir en 2016 les 44 côtes réparties sur les 105 km de l'une des épreuves cyclosporatives les plus difficiles au Canada.

Des femmes de tous les horizons et de tous les âges (17 à 65 ans) relèveront de nouveau le défi cette année. Neuf mois d'entraînement à concilier travail, famille et sport, à apprendre à se dépasser, à se faire confiance et à surmonter son sentiment de culpabilité. Mais aussi à vaincre ses peurs, peur de rouler en peloton, de rouler dans la roue du cycliste qui précède, de tomber « clipsée » à son vélo.



CRÉDITS : OLIVIER CROTEAU

L'équipe féminine en action lors de l'édition 2015 des Défis du Parc.

Nombre d'entre elles partent de zéro, s'inscrivent sans même posséder de vélo performant. « Des filles bien ordinaires qui veulent prouver qu'elles sont capables de faire quelque chose d'extraordinaire » souligne l'encadreuse Nathalie Massicotte.

Le vélo est donc toujours un objet d'émancipation pour la femme. Pédaler lui offre la possibilité de prendre soin d'elle

et des siens, de développer de saines habitudes de vie et de s'offrir des échappées loin de la maison, du conjoint, des enfants, du patron... Encore aujourd'hui, les femmes découvrent sur leur vélo une nouvelle liberté.

Sources disponibles sur notre site Internet www.gazettemauricie.com

Un esprit sain dans un corps sain

Tout le monde le sait, quand on ne fait pas d'exercice physique, les muscles ramollissent : l'exercice préserve la santé du corps. Mais ce que l'on ignore généralement, c'est que l'exercice préserve aussi la santé du cerveau. Cela étant, pourquoi ne pas profiter du retour des beaux jours pour renouer avec la pratique du vélo ou pour vous y initier?

DENIS HÉBERT



Activité écolo et peu onéreuse, le cyclisme est une discipline sportive complète accessible aux personnes de tout âge et dont les bienfaits sur la santé sont reconnus, tant sur le plan mental que physique.

La pratique régulière du vélo vous permet d'accroître votre volume pulmonaire, d'amplifier vos capacités respiratoires et d'augmenter votre résistance à l'effort. Il importe toutefois de rouler à votre rythme et de ne pas dépasser vos limites. Vous ne devez pas être essoufflé quand vous pédalez, sauf bien évidemment lors d'une montée longue et difficile, nécessitant un effort intense.

En roulant régulièrement à une allure modérée, vous faites travailler votre cœur dans de bonnes conditions. Il en résulte une amélioration de l'endurance cardiaque qui s'accompagne d'une récupération plus rapide et d'une réduction sensible des risques cardio-vasculaires. Ce renforcement de l'endurance cardiaque engendre en retour une meilleure oxygénation-irrigation des muscles et des or-

ganes (notamment au niveau des jambes, qui sont très sollicitées).

La pratique du vélo a aussi pour avantage non négligeable de convenir tout particulièrement aux personnes souffrant de surpoids. En plus de faciliter la digestion grâce à un massage très énergique des intestins (facteur décisif dans la perte de poids), elle permet de faire du sport sans l'inconvénient majeur de ressentir ses kilos en trop. Les personnes en surcharge pondérale, tout comme les personnes âgées (au métabolisme fragile et à la recherche d'une activité physique peu traumatisante pour le corps) pratiqueront ainsi plus volontiers le vélo que la marche.

Comme tout exercice physique régulier, faire du vélo est également bénéfique pour le maintien musculaire et osseux. Une pratique régulière stimule la formation osseuse, renforce la solidité du squelette et prémunit contre les risques d'ostéoporose. De surcroît, muscles et ligaments deviennent plus souples et plus puissants.

Enfourcher son vélo permet aussi de diminuer la tension nerveuse et l'anxiété, à l'origine de la sensation de stress. En entraînant la production d'endorphines (hormones aux propriétés calmantes et euphorisantes), le

fait de pédaler procure une sensation de détente psychique et de bien-être. À cet égard, il a été scientifiquement prouvé que faire du vélo chaque jour pendant au moins 30 minutes permet de lutter contre la dépression et de garder un bon moral.

Enfin, les personnes physiquement actives vivent aussi plus longtemps. L'âge venant, elles conservent plus de mobilité et d'autonomie, nécessitent moins de soins, sont en meilleure forme intellectuelle que les personnes sédentaires et ont tendance à adopter un mode de vie plus sain dans d'autres domaines aussi.

SOYONS

Vélosympathiques!

VISITEZ LE

WWW.MOISDUVELO.QUEBEC

La campagne qui se tiendra en Mauricie/Centre-du-Québec mettra de l'avant plusieurs activités organisées par différents partenaires régionaux du monde du vélo.

Les activités débuteront en mai de concert avec le mois du vélo de Vélo Québec.

Suivez la programmation sur

Campagne Soyons vélosympathiques Mauricie / Centre-du-Québec

roulons VERT

CGD | Centre de gestion des déplacements

Fier partenaire du développement durable !

175, rue Dessureault
Trois-Rivières QC G8T 2L5
819 378-8612

ROUTE • MTN • BMX • FAT
vente • réparation

KONA cervélo CANNONDALE

495, Barkoff, Trois-Rivières
819 375-0221
www.pv3r.com

VÉLO-BOULOT

Des cas exemplaires

Le printemps est à nos portes et, pour plusieurs, c'est le moment de sortir son vélo. À cet égard, bien que la pratique du vélo soit souvent vue en Mauricie comme une activité sportive ou récréative, le vélo y est utilisé deux fois plus souvent pour des raisons utilitaires (travail, études, magasinage) que pour les loisirs!

ANDRÉ LAVOIE

DIRECTEUR GÉNÉRAL CHEZ ROULONS VERT

De plus en plus de personnes choisissent d'utiliser leur vélo pour se rendre au travail. Ce moyen de locomotion présente en effet de nombreux avantages :

- il ne produit aucune émission de gaz à effet de serre et réduit la pollution sonore ;
- il permet d'améliorer sa condition physique ou de la maintenir;
- selon plusieurs études, il contribue à diminuer le stress et à améliorer le rendement au travail;
- dans les zones urbaines, sur une courte distance en heure de pointe, il est aussi rapide que l'automobile ;
- il est vraiment plus économique que l'automobile.

Plusieurs entreprises ou organisations de la région ont d'ailleurs décidé de favoriser l'utilisation du vélo pour les déplacements domicile-travail ou domicile-études. En voici quelques exemples :

- L'entreprise CEPESA de Bécancour organise chaque année un défi « Au boulot en vélo ». À cette occasion, une collation santé attend les participants à leur arrivée pour leur permettre de reprendre

des forces et un technicien professionnel de Laferté Bicycles est sur place pour effectuer une mise au point complète de leur vélo.

- La Ville de Trois-Rivières a offert à certains de ses employés une formation de mécanique vélo de base avec l'organisme Vélos de Quartiers. Un des freins à l'utilisation du vélo est le manque de connaissances sur l'entretien et les réparations mineures. Mieux outillés, les employés ont tendance à utiliser plus fréquemment leur vélo.
- Au CAPS de l'UQTR, des stationnements pour vélos sécurisés ont été mis en place. Certaines personnes utilisent des vélos haut de gamme pour leurs déplacements quotidiens ou occasionnels et l'aménagement de tels stationnements à vélos leur permet d'entreposer leur vélo sans crainte qu'il soit volé.

Vous êtes tentés de commencer à utiliser votre vélo pour aller travailler, mais vous hésitez toujours? Sachez qu'il n'est pas obligatoire de troquer votre automobile pour votre bécane cinq jours sur cinq! Vous pouvez commencer par utiliser le



vélo une journée par semaine, lorsque la température est clémente. Vous développerez ainsi graduellement vos réflexes de cycliste et vous trouverez un itinéraire intéressant et sécuritaire. Vous pourrez ensuite augmenter progressivement la fréquence si vous le désirez.

En terminant, il faut aussi savoir qu'on trouve sur le marché de très bons vélos électriques qui permettent aux person-

nes moins habituées de faire du vélo traditionnel de retrouver progressivement la forme. Ces engins permettent de faire alterner mode actif et mode assisté, ce qui peut être utile si votre employeur ne met pas de douches à votre disposition au travail. Vous pourrez quand même profiter du retour à la maison pour faire un entraînement physique plus intense.

Le vélo-boulot, l'essayer, c'est l'adopter!

Pour une ville vélosympathique !

Une des raisons souvent évoquée pour expliquer le fait de ne pas ou de peu pratiquer le vélo concerne les aménagements favorables aux cyclistes. Bien sûr, certains font du vélo peu importe les conditions, mais ne serait-ce pas possible de rendre sa ville vélosympathique? Tout à fait!

ANDRÉ LAVOIE

DIRECTEUR GÉNÉRAL CHEZ ROULONS VERT

Qu'est-ce qu'une ville vélosympathique? Née du Mouvement vélosympathique créé par Vélo Québec, l'expression désigne une ville qui met en place des aménagements et des conditions destinés à rendre l'usage du vélo agréable, sécuritaire et efficace. Atteindre ces trois objectifs n'est pas une mince affaire, surtout avec des moyens parfois limités et une culture bien ancrée du tout à l'automobile! Toutefois, même si certaines des interventions nécessaires pour y arriver peuvent être onéreuses, d'autres ne nécessitent que des moyens plus modestes. Voici une liste non exhaustive de mesures pouvant être prises pour rendre une ville plus attrayante pour les cyclistes :

- réseau cyclable reliant les pôles générateurs de déplacements, idéalement sans détours, éclairé, déneigé, verdi, pavé, entretenu, séparé de la circulation automobile, adapté à la topographie et permettant de franchir les barrières (eau, train, etc.);
- intersections sécurisées avec feux pour piétons ou cyclistes ou dotées d'un sas vélo;
- stationnements pour vélos situés stratégiquement aux pôles générateurs de déplacements;
- haltes repos avec banc, buvette, support, etc. principalement en début et en fin de trajets;
- mixité des services dans un rayon de 2 à 5 km;
- services pour cyclistes (vente, réparations, prêts, etc.) situés près des parcours usuels;

- mesures d'apaisement de la circulation;
- mesures favorisant l'intermodalité (cyclobus, stationnements incitatifs, etc.);
- partage de la route et promotion du respect entre les différents usagers de la route;
- prise en considération des besoins de la population et des usagers actuels;
- éducation, sensibilisation et encouragement à la pratique.

Bien entendu, il n'est pas nécessaire de tout mettre en place du même coup afin que votre ville devienne vélosympathique. Il est souvent préférable de procéder une étape à la fois, afin de faciliter le changement de comportement et de rendre la chose attrayante. Après tout, investir dans le vélo, c'est un choix de société.

D'ailleurs, pas besoin d'être un athlète enfourchant un vélo haut de gamme pour faire du vélo! Une balade familiale à un rythme lent est une bonne façon de

découvrir autrement notre région tout en développant les compétences cyclistes de toute la famille.

Mais l'aménagement d'une ville vélosympathique ne bénéficie pas seulement aux cyclistes, mais à toute la population. Quoi de mieux que de demeurer dans une ville dynamique, agréable à vivre, tout en étant économiquement viable? Selon une étude réalisée en France, les cyclistes dépensent davantage que les automobilistes dans les commerces de proximité. C'est donc une solution gagnante pour tous, et un bon moyen de mettre en valeur les commerces locaux!

Pour en savoir plus sur le Mouvement vélosympathique : www.velo.qc.ca/velosympathique/mvs

Pour en savoir plus sur les aménagements vélos : Livre - Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes, Vélo Québec (168 pages).

LE RÉSEAU CYCLABLE DE TROIS-RIVIÈRES: ŒUVRE INACHEVÉE

Il ne faut pas s'étonner de la popularité croissante de nos deux parcs linéaires, l'un à l'est et l'autre à l'ouest. Ce sont deux infrastructures dont nous avons raison d'être fiers, elles furent conçues et planifiées en s'appuyant sur une vision.

PIERRE-LUC FORTIN

CONSEILLER MUNICIPAL DE TROIS-RIVIÈRES, DISTRICT DES ESTACADES

Force est toutefois d'admettre que le réseau cyclable existant (piste hors route, voies cyclables...) ne permet toujours pas de circuler sur tout le territoire de façon sécuritaire et efficace. Face à ce constat, motivée par une réelle volonté de favoriser les déplacements actifs, la ville a mis en place un comité vélo constitué d'élus, de spécialistes du transport actif et de fonctionnaires issus des sphères perti-

mandé comment peut-on se déplacer du point «A» au point «B» à Trois-Rivières?

Résultat : nous avons au premier chef été frappés par le manque fréquent de liens entre les différents tronçons et par la nécessité de développer le réseau actuel, malgré le fait que l'ensemble du territoire se soit urbanisé sans qu'il soit nécessairement tenu compte des déplacements actifs. Par exemple, sachant que les deux principaux pôles générateurs de déplacements sont le centre-ville et ce qu'on appelle le pôle institutionnel (UQTR, collèges, CHRTR), nous avons pris acte qu'il faut pour qu'il soit possible de s'y rendre de manière sécu-

ritaire quel que soit l'endroit où l'on se trouve dans la municipalité assurer le passage de certains obstacles comme les autoroutes et la rivière Saint-Maurice, dont le franchissement présente des défis importants.

Cette étude de l'ensemble du territoire trifluvien a permis de faire ressortir un certain nombre de projets potentiels. Puisqu'il serait difficile de tout faire d'un coup, nous en avons décidé d'en mettre quelques-uns en priorité.

En espérant pouvoir vous en faire profiter le plus rapidement possible. Bonne saison à tous les cyclistes !

Fière de promouvoir le vélo!

S'amuser, se déplacer et prendre soin de soi



FAB 3R

www.fab3r.com



Le Mois du vélo au Québec est une campagne de Vélo Québec.

Fier partenaire de ce cahier spécial!

CHAUFFAGE CLIMATISATION VENTILATION



les experts à votre service



5470, boul. des Forges Trois-Rivières
819 697.3535
www.climatisationtroisrivieres.com



LES GRANDS ENJEUX

Comprendre le monde - la société

DISPARITÉS VIRALES ENTRE LE NORD ET LE SUD

Ces moustiques venus d'ailleurs

Les virus ne frappent jamais de façon aléatoire. Les moustiques, leurs principaux vecteurs, ne piquent jamais à l'aveuglette non plus. Leur terrain le plus fertile : l'hémisphère Sud. Non pas pour le soleil et les plages de sable blanc, mais plutôt pour la misère qui le gangrène. Car pauvreté et virus font souvent bon ménage.

Que ce soit l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (2013-2014), ou celle du virus Zika au sud de la ligne équatoriale (2015-2016), les causes sous-jacentes à la propagation des virus sont toujours les mêmes : sanitaires, certes, mais également politiques, sociales et financières. Si les bidonvilles sont des incubateurs propices à la prolifération virale, troués ici et là par des poches d'eau stagnante, le je-m'en-foutisme de la communauté internationale, le désagrégement du tissu social et la cupidité économique des compagnies pharmaceutiques jouent également un rôle non négligeable.

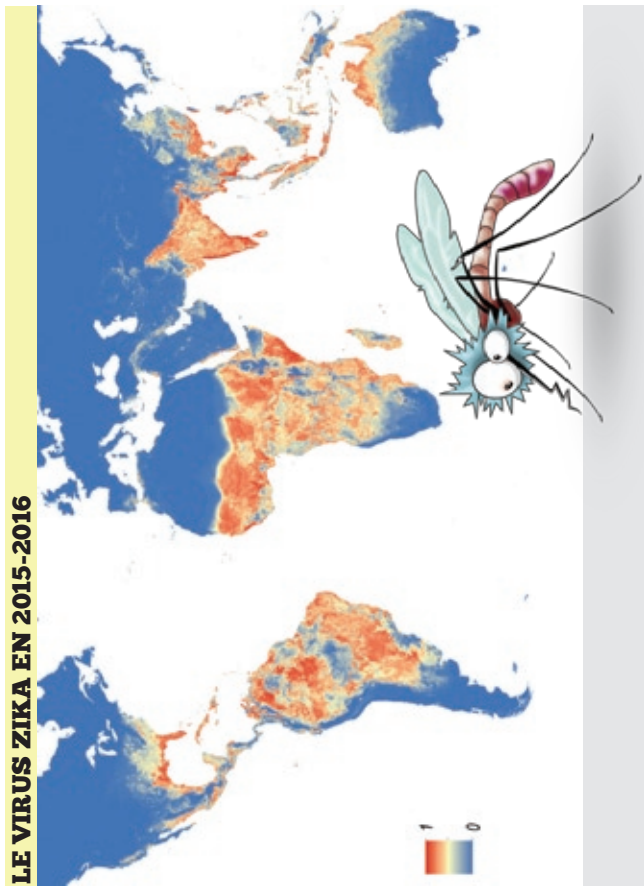
Chaque année, des millions de personnes décèdent des complications liées à un virus. Pourtant, il suffirait parfois de quelques sous pour sauver une vie, quelques dollars pour épargner une population entière. Par exemple, il en coûte moins de 10 cents pour fournir à une personne atteinte du choléra un kit de réhydratation, sans

lequel elle peut mourir en quelques heures à peine. Ainsi, l'humanité est en mesure de contrer les virus lorsqu'ils se présentent, mais encore faut-il un peu de solidarité entre les peuples et un soutien indéfectible des États pour en prévenir les effets dévastateurs. La meilleure défense contre l'attaque d'un virus demeure encore la prévention.

À l'heure où les disparités entre les pays du nord et les pays du sud vont grandissant, à l'heure où les frontières sont de plus en plus poreuses, il importe non plus de combattre uniquement les symptômes des virus, mais bien leurs causes et les facteurs qui les nourrissent. En réduisant la pauvreté crasse qui menace la moitié de l'humanité, on travaille à limiter la propagation des virus qui, tôt ou tard, ne feront plus de différence entre le nord et le sud.



LE VIRUS ZIKA EN 2015-2016



FACTEURS SOCIAUX

Là où la pauvreté est endémique, les virus pullulent. Et les traitements pour les enrayer sont parfois inaccessibles aux populations plus vulnérables. Lors de la dernière flambée du virus Zika au Brésil, ce n'est pas le moustique qui fut le premier pointé du doigt, mais l'insalubrité inhérente à l'urbanisation chaotique. Au Brésil, près de 4 millions de personnes vivent entassées dans des bidonvilles. En 2015, le gouvernement brésilien mettait à la disposition de sa population 400 000 flacons de vaporisateur anti-moustique, au coût de 14 \$ pièce. Cependant, il faut rappeler que le Zika touche principalement ceux et celles qui gagnent moins de 25 par jour...

FACTEURS CLIMATIQUES

La résurgence de virus n'est pas sans lien avec les changements climatiques qui enflèvent la planète. Les quelques degrés Celsius supplémentaires qui s'accumuleront au cours des prochaines décennies ouvriront un peu plus grande la porte du nord aux virus du sud. Ce n'est là, diront certains, qu'un retour du balancier, puisqu'en matière de réchauffement climatique, seulement 10% des habitants les plus riches émettent près de 50% des émissions de gaz à effet de serre.

Selon Jean-François Saluzzo, virologue à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un réchauffement climatique de quelques degrés augmentera l'espérance de vie des moustiques. Ainsi, si l'Amérique du Sud voit son thermomètre grimper de 3 ou 4 degrés, le moustique porteur de la dengue quadruplera son action, et donc ses victimes, car il multipliera d'autant son nombre de « repas » transmetteurs. Par ailleurs, l'OMS estime qu'un réchauffement climatique de 2 ou 3 degrés ira de pair avec une augmentation de 3 à 5% des cas de paludisme, soit plusieurs centaines de millions de victimes additionnelles.

« Les pays les plus pauvres sont touchés de manière disproportionnée [par les virus], mais ils traitent ces maladies régulièrement et n'en sont pas surpris. En Europe et en Amérique du Nord, les gens ont vécu dans une bulle et pensent que leur richesse et leur technologie peuvent les protéger des changements climatiques [...] Ce n'est pas vrai ».

Daniel Brooks, biologiste à l'université de Nebraska-Lincoln

Vous appréciez ce point de vue DIFFÉRENT?

Aidez-nous à

CHANGER LE MONDE

Devenez membre!
www.cs3r.org - 819 373-2598

AFFICHEZ CES PAGES

La compréhension, c'est contagieux !



LA SOLIDARITÉ VIRALE DE CUBA

En plein cœur de la dernière vague du virus Ebola, les États ont rapidement signé des chèques pour financer les mesures de sécurité sanitaire en Afrique de l'Ouest. De tous les pays engagés dans la lutte contre le virus, c'est à Cuba que revient la palme d'or de l'aide... humanitaire. En effet, avec près de 400 médecins dépêchés sur place, La Havane a donné une leçon de solidarité à ses confrères étatiques, malgré ses moyens limités, alors que les autres pays ont laissé entre les mains des ONG le soin d'endiguer la pandémie. Pour souligner cette contribution, le Contingent international de médecins cubains Henri Reeve est apparu, en vain, sur la courte liste des nominés pour recevoir le Prix Nobel de la Paix 2015. Depuis une quarantaine d'années, l'île communiste a dépêché plus de 135 000 effectifs médicaux aux quatre coins du monde.

QUELQUES VIRUS EN CHIFFRES (Base annuelle)

	PAYS ATTEINTS	PERSONNES TOUCHÉES	DÉCÈS	SOLUTIONS
EBOLA (2013-2014)	20 pays	28 000	11 000	Accès à des soins de santé adaptés et mobilisation sociale
ZIKA (2015-2016)	41 pays	Entre 3 et 4 millions	[N.D.]	Prévention et lutte contre les moustiques
CHOLÉRA	47 pays	Entre 1,4 et 4,3 millions	Entre 28 000 et 142 000	80% des malades peuvent être guéris avec du sel de réhydratation et un accès à l'eau potable
FIÈVRE JAUNE	47 pays	130 000	44 000	Prévention et lutte contre les moustiques
DENGUE	100 pays	Entre 50 et 100 millions	20 % en l'absence de traitement	Prévention et accès à des soins médicaux adaptés
CHIKUNGUNYA	60 pays	2 millions	[N.D.]	Prévention et lutte contre les moustiques
NOMA	Afrique, Asie et Amérique du Sud	500 000 (surtout des enfants de 0 à 6 ans)	400 000	Hydratation et alimentation adéquate



FACTEURS ÉCONOMIQUES

La mondialisation libérale et le développement exponentiel du commerce international décuplent les déplacements humains et le transfert de marchandises aux quatre coins de la planète. Autant de va-et-vient indispensables à l'es-sor de l'économie capitaliste, mais qui participent à la propagation transcontinentale des virus. Sans compter que les épidémies sont des menaces directes pour l'économie, parfois fragile, des pays touchés. Par exemple, la Banque mondiale estime que le produit intérieur brut de l'Afrique de l'Ouest a subi une perte évaluée entre 500 millions \$ et 6,7 milliards \$ à la suite des ravages, touristiques et humains, causés par le virus Ebola, et ce uniquement pour l'année 2015.

FACTEURS PHARMACEUTIQUES

Il est de notoriété publique que les compagnies pharmaceutiques, qui engrangent des milliards \$ de profit chaque année, préfèrent déployer leurs armes lourdes pour contrer les symptômes de maladies chroniques. Ebola, SRAS, chikungunya, virus du Nil, autant de virus contre lesquels des traitements prometteurs existent, mais qui ne franchissent pas l'étape de la commercialisation parce que les profits envisagés ne sont pas pharaoniques. Pour l'heure, ces médicaments dorment dans ce qu'on appelle « la vallée de la mort pharmaceutique ». Tous les virus n'ont donc pas la même valeur marchande.

« Le marché émerge lorsque le virus sort d'un pays où l'Occident voudrait bien qu'il reste. »

Bruno Canard, directeur de recherche au CNRS.

Depuis la dernière vague africaine d'Ebola, certains recommandent la mise sur pied d'un fonds de recherche et de développement international indépendant pour répondre plus efficacement aux crises virales à venir.

Chiffre du mois

220 000

Nombre de soldats que le Brésil a mobilisés pour lutter contre la propagation du virus Zika, à quelques semaines des Jeux olympiques d'été de Rio.

Le condor plane toujours...

Dans les années 1960, en réaction à la révolution cubaine, une kyrielle de dictatures militaires latino-américaines surgirent avec l'appui de Washington. Au Brésil en 1964, puis au Chili, en Argentine, en Bolivie, au Paraguay et en Uruguay. En 1975, à l'initiative du général Pinochet, les services secrets de plusieurs pays mirent en place l'Opération condor, une campagne d'assassinats et de lutte anti-guérilla qui pourchassa avec acharnement les dissidents politiques et les élimina jusqu'en Europe et aux États-Unis.

CLAUDE LACAILLE

COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES

Ainsi, au siècle passé, le terrorisme d'état s'imposa, lançant contre les populations ses escadrons de la mort au nom de la sécurité nationale. Ces guerres infâmes, menées par les élites nationales et nourries par la main étatsunienne, avaient pour objectif d'imposer l'économie de marché. Leurs armes de prédilection : la liquidation et la privatisation des entreprises contrôlées par les États, la suppression des barrières tarifaires, le démantèlement des syndicats, l'élimination de la gauche et le musellement de la liberté d'expression.

L'ÉMERGENCE DE GOUVERNEMENTS PROGRESSISTES

Au début du 21^e siècle, un vent de changement a soufflé sur l'Amérique latine. Des gouvernements progressistes ont émergé, et avec eux la volonté de réduire les inégalités croissantes s'est affirmée.

Le Venezuela, avec Hugo Chavez, a entrepris sa révolution bolivarienne en investissant ses revenus pétroliers dans les infrastructures d'éducation et de santé publique. Pendant 12 ans, le couple Nestor et Cristina Kirchner a bataillé ferme pour permettre à l'Argentine de sortir de la pire crise économique de son histoire et d'améliorer substantiellement les conditions de vie des travailleurs. Le Brésil, sous la gouverne de Lula et de Dilma Rousseff, a accordé la priorité aux politiques pour l'élimination de la faim, l'amélioration de la vie dans les favelas et l'organisation de services de santé dédiés aux classes dé-

favorisées. En Bolivie, Evo Morales, un autochtone aymara, dirige le pays avec de confortables majorités depuis trois mandats. Il a déployé ses efforts pour contrer l'analphabétisme, étendre l'accès à l'éducation, éliminer la pauvreté (le salaire minimum a été rehaussé de 58 % depuis dix ans), redistribuer les terres aux paysans et réduire la mortalité infantile. Les populations autochtones, ces sempiternelles oubliées, ont été sa priorité. Au niveau international, il s'est fait l'ardent défenseur de la Mère-Terre contre le réchauffement climatique.

LES VAUTOURS SONT AUX AGUETS

Or, le ralentissement économique mondial affecte particulièrement les pays du Sud dont l'économie a toujours été basée sur l'exportation de matières premières. Cette situation rend les gouvernements de ces pays très vulnérables. Désormais, les vautours planent à nouveau sur les États latino-américains et l'Opération condor, toujours en vigueur, déploie de nouvelles stratégies.

Si les dictatures militaires sont histoire du passé, la guerre est livrée par d'autres moyens. Par exemple, le terrorisme d'état au Mexique et en Colombie cumule les disparitions forcées par milliers. Ici, on criminalise les leaders communautaires, les écologistes, les défenseurs des droits humains. Là, on assassine les opposants aux projets miniers, les sonneurs d'alertes et les journalistes. Des coups d'État «



En 1975, les services secrets de plusieurs pays d'Amérique latine mirent sur pied l'Opération condor, pour éliminer les dissidents dans le plus grand secret. Entre 1975 et 1980, des milliers de militants de gauche, ainsi que leurs proches, furent assassinés et leurs dépouilles éliminées, ce qu'on a qualifié de disparitions forcées.

de velours » sont planifiés et promus au Honduras, au Brésil, au Venezuela et en Bolivie. Ce dernier pays a même expulsé l'ambassadeur américain en 2008 pour complot avec des putschistes. Il est de notoriété publique que les classes dominantes et patronales reçoivent l'appui financier et politique des États-Unis pour discréditer et déstabiliser ces gouvernements légitimement élus. Sans compter que les médias jouent un rôle fondamental pour diaboliser, désinformer, mentir et calomnier. Oui, l'Opération condor bat toujours son plein en faisant fi de tout principe démocratique.

En Amérique latine, les partisans du système néolibéral s'acharnent à reconquérir le pouvoir politique. Ils sont déterminés à reprendre là où ils l'avaient perdu le pillage séculaire des ressources naturelles en dé-

truisant la Mère-Terre et en accentuant davantage les inégalités sociales. Cependant, ces mêmes partisans ne doivent pas oublier l'avertissement qu'Evo Morales servit à Barack Obama en avril 2015 : « Nous avons cessé d'être une région obéissante, disciplinée, asservie et soumise : aujourd'hui, nous avons un continent en rébellion qui veut réaliser son autodétermination. » Que les vautours se le tiennent pour dit.

POUR AGIR ET EN SAVOIR PLUS

COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES
819 373-2598 - WWW.CS3R.ORG
WWW.IN-TERRER-ACTIF.COM



Y A-T-IL LIEU DE S'INQUIÉTER ?

LA MAURICIE SOUS LA LOUPE DÉMOGRAPHIQUE

Si vous vous arrêtez dans un village de la Mauricie ces jours-ci, vous serez peut-être frappés par le nombre de propriétés mises en vente. Cette situation peu rassurante nous oblige à nous interroger sur les perspectives démographiques de la Mauricie.

MICHEL LAMY

Afin de se mettre en contexte, il convient de souligner certaines réalités concernant la démographie de la Mauricie. Un rapide coup d'œil aux chiffres de l'Institut de la statistique du Québec nous apprend que la population globale de la région est en croissance depuis 2011 (0,15 %). Toutefois, cette croissance est de loin inférieure à la moyenne québécoise (0,85 %). Cet écart s'explique notamment par deux facteurs : l'âge et l'emploi. En effet, l'âge médian des Mauriciens (48,2 ans) est beaucoup plus élevé que celui de l'ensemble des habitants de la province (41,8 ans). Cette situation fait qu'il y a davantage de décès que de naissances sur le territoire de la région. Sur le plan de l'emploi, la Mauricie enregistre une chute de sa population active (-4,8 %) et de son taux d'emploi (-3,3 %). Il est à noter que le taux d'emploi est grandement affecté par la perte de 9 400 emplois dans le secteur de la production de biens entre 2012 et 2014. Il va sans dire qu'il est difficile d'attirer ou de retenir des travailleurs dans ce contexte.

Ces chiffres peu rassurants nous invitent à faire un examen plus approfondi de la situation afin d'y trouver des explications. Afin de voir apparaître cer-

tains aspects cachés, il est intéressant de s'attarder aux données sur la migration intra et interrégionale en Mauricie. Un premier facteur à considérer est celui des études postsecondaires. Dans plusieurs communautés de la Mauricie, on remarque une faible proportion du groupe d'âge des 18 à 24 ans. C'est que bien souvent, les jeunes doivent s'expatrier vers Shawinigan ou Trois-Rivières, ou tout simplement quitter la région, pour poursuivre leurs études aux cycles supérieurs. Mme Hélène Langlais, directrice du Service des communications à la Ville de La Tuque, témoigne de ce phénomène : « Nous avons à La Tuque un centre d'études collégiales associé au Collège Shawinigan, mais il n'offre pas tous les cours. C'est normal que les jeunes partent. On travaille fort pour qu'ils reviennent. »

Un autre facteur à considérer est la migration des 25 à 34 ans vers les secteurs périurbains. Il est en effet plus facile d'avoir accès à la propriété dans ce type de secteur en raison des faibles prix de l'immobilier, caractéristique qui n'est pas sans intérêt pour les jeunes qui cherchent à s'établir. Paradoxalement, comme la plupart des habitants de ces secteurs travaillent et consomment en ville, l'offre de services y est plus limitée. Néanmoins, Lionel Arseneault,



agent de développement du territoire à la MRC des Chenaux, rappelle que les habitants des secteurs périurbains cher-

chent, entre autres avantages d'habiter à la campagne, une dynamique de communauté et une vie citoyenne active.

Comment faire rayonner son village

L'exode de la population des villages vers les villes se fait sentir plus que jamais en Mauricie. Les jeunes migrent vers la ville pour s'instruire et trouver de l'emploi, alors que les personnes âgées empruntent le même chemin afin de se rapprocher des services publics. Économiquement, il est plus avantageux d'habiter en ville. Cependant les villages ont de précieux atouts que certains acteurs savent bien mettre en valeur et donner ainsi le goût d'habiter en «campagne».

MAGALI BOISVERT

Prenons comme modèle le village de Saint-Élie-de-Caxton. Fred Pellerin, joyau du Québec, a su « mettre sur la map » son petit coin de pays en créant des contes qui mettent en scène des habitants de sa municipalité. Selon lui, le mode de vie villageois est propice à la transmission des traditions d'une génération à l'autre. Dans son spectacle *Comme une odeur de muscle*, il verse des larmes en disant : « J'espère qu'il va se trouver du monde assez game pour aller au-dessus du choix économique et puis poser un geste de rêve, un choix social. » Ainsi, en intégrant les gens qui l'entourent et qu'il connaît dans ses contes, il a su attirer des dizaines de milliers de touristes chez lui. Bien sûr, chaque village n'a pas son Fred, mais il est tout de même important de se mettre en valeur... Miser sur les attraits touristiques donne à rêver aux gens qui sont de passage, en plus de créer des

emplois et de faire du profit. Il suffit de penser au Magasin Général Lebrun, qui a donné un second souffle à Maskinongé en attirant des adeptes de spectacles chaleureux ou au Parc National de la Mauricie, qui est l'occasion pour la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc de vanter la nature enchanteresse du coin. Le but des attraits touristiques et culturels est d'amener les gens à passer par un village, pour ensuite faire en sorte qu'ils en tombent sous le charme.

Le sens de la communauté est un des grands avantages de la campagne. Les villages, par leur petit nombre d'habitants, créent une communauté tissée serrée. Dans un village, on connaît l'employé du bureau de poste par son prénom et on appelle personnellement le propriétaire du casse-croûte sur la rue Principale pour lui demander si on peut emprunter sa souffleuse. Dans un village, tout le monde se connaît et



Village de Sainte-Thècle vu de la rive nord du Lac Chicot.

tout le monde se serre les coudes. Cette énergie est d'ailleurs parfaite pour élever une famille. Dans les dernières années, la croissance démographique des villages est surtout tributaire de l'arrivée de jeunes parents souhaitant élever leurs enfants dans un milieu calme. Les villages sont connus pour leur tranquillité et la ville ne vous offrira jamais la chance de vous lever le matin et d'aller tremper vos pieds dans l'eau d'un lac ou d'aller vous occuper de

vos poulaillers. (Et on le sait bien, les enfants adorent les animaux et jouer dehors !) Ainsi, en misant sur un environnement chaleureux et sécuritaire pour attirer les jeunes familles, les villages peuvent contrebalancer le départ des migrants en favorisant l'intégration de nouveaux arrivants aux communautés rurales. Qui sait, peut-être que ce sont justement les jeunes partis pour étudier en ville qui reviendront s'installer avec leurs enfants.

À l'occasion du 1^{er} mai, Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, La Gazette de la Mauricie jette un regard sur la contribution sociale et économique du mouvement syndical mais également sur les défis qui se posent à celui-ci.

Un Québec syndicalement distinct

Confrontées au phénomène de la mondialisation de l'économie avec ses délocalisations d'entreprises vers des pays où les droits du travail sont peu ou pas existants, les organisations syndicales voient diminuer inexorablement le nombre de leurs adhérents. Baisse de 5 % dans les pays de l'OCDE et d'un peu moins de 2 % au Canada. C'est au Québec qu'on semble le mieux résister à cette tendance à la baisse, avec une diminution de moins de 1 %. Doit-on voir là un autre trait du caractère distinctif de la société québécoise?

JEAN-CLAUDE LANDRY

Le Québec détient la palme du taux de syndicalisation au Canada : 39,5 % des travailleurs y sont couverts par une convention collective, comparativement à 31,3 % pour l'ensemble du Canada. Une situation qui vaut tant pour les femmes que pour les hommes présents sur le marché du travail.

Mais la distinction entre la réalité syndicale au Québec et au Canada n'est pas qu'affaire de statistiques, elle se manifeste également par une présence syndicale active au plan social et économique.

La participation constante des organisations syndicales aux débats de société et les revendications historiques de celles-ci en faveur de politiques publiques et fiscales pour une meilleure répartition de la richesse et plus de justice sociale témoignent d'une approche qui dépasse largement la stricte gestion des conventions collectives de travail. Hausse du salaire minimum, défense de la langue

française, lutte pour l'équité salariale, réclamation de services de garde, bonification de l'assurance-chômage et de l'aide sociale, abolition des clubs de chasse et de pêche privés, l'histoire des causes sociales soutenues par les syndicats au bénéfice de la classe moyenne et des plus démunis est d'une grande richesse. Pour l'heure, le mouvement syndical québécois constitue incontestablement la principale force d'opposition et de résistance aux politiques d'austérité et à la privatisation des services publics.

Au début des années 1980, alors que le Québec traversait une période de récession extrêmement difficile, la FTQ faisait une entrée spectaculaire dans le monde de l'épargne et de l'investissement avec la création du Fonds de solidarité de la FTQ, une première dans les annales du monde syndical. Suivi en cela, quelques années plus tard, par la CSN avec la mise en place de Fondation. Au fil des ans, au-delà de leur contribution significative au maintien d'emplois et à la consolidation d'entreprises québé-

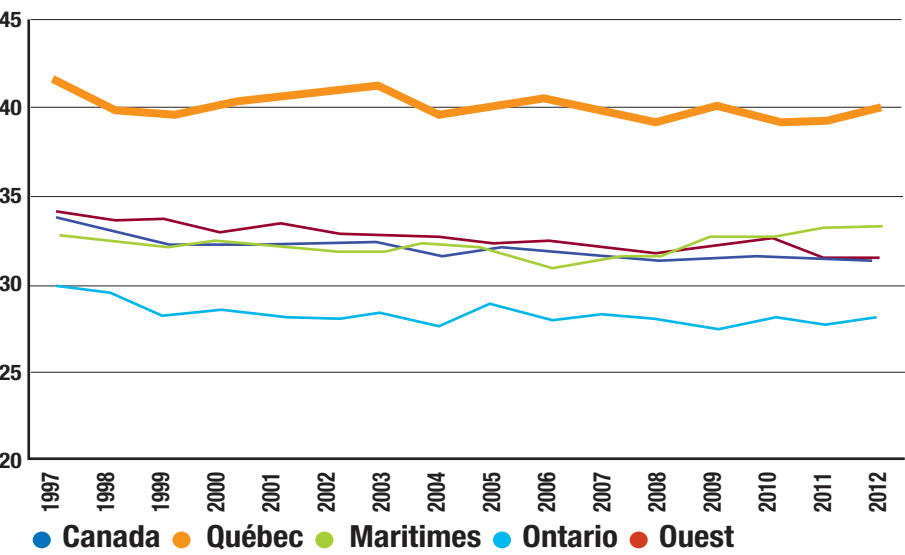
coises menacées de fermeture, le Fonds de solidarité (11,2 milliards \$ d'actif) et Fondation (1,4 milliard \$) sont devenus des acteurs d'envergure au sein du monde de l'épargne et de l'investissement au Québec.

À ces deux institutions d'importance s'ajoutent les nombreuses caisses d'économie mises en place par les syndicats pour favoriser l'épargne chez leurs membres et combattre leur endettement. La plus importante d'entre elles, La Caisse d'économie solidaire Desjardins détient un actif de plus 730 millions \$ et se dé-

marque des autres institutions financières par un modèle d'affaires original axé sur le développement et la consolidation d'entreprises à propriété collective œuvrant, souvent, dans le champ social.

Reconnue comme porteuse d'une langue et d'une culture distinctives dans le vaste ensemble nord-américain, la population québécoise, dont l'attachement historique à ses institutions est indéniable, se distingue dans bien d'autres sphères de la vie en société. La réalité syndicale québécoise est manifestement une de celles-là.

TAUX DE SYNDICALISATION AU CANADA, EN % ET PAR RÉGION, 1997-2012



Source: Calculs de RHDDCC basés sur Statistique Canada. Tableau 282-007 8 - Enquête sur la population active (EPA), estimations du nombre d'employé-e-s selon la couverture syndicales, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, annuel (personnes). CANSIM (base de données).

LE FONDS DE SOLIDARITÉ (FTQ)

Fondation : 1983,
Mission : Contribuer à la croissance économique du Québec en créant et en sauvegardant des emplois, inciter les travailleurs à épargner pour leur retraite et de favoriser leur formation dans le domaine de l'économie

Entreprises partenaires : 2571
Emplois sauvegardés : 176 000
Nombre d'actionnaires-épargnants : 610 605
Actif : 11,2 milliards \$

FONDATION (CSN)

Fondation : 1996,
Mission : Créer et maintenir des emplois de qualité dans une économie plus performante, plus équitable et plus verte et encourager la participation des travailleuses et des travailleurs québécois à la définition, à l'organisation et au contrôle de leur travail dans un environnement correspondant aux objectifs de développement durable

Entreprises partenaires : 706
Emplois sauvegardés : 30 000
Nombre d'actionnaires-épargnants : 128 000
Actif : 1,4 milliard \$

CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DESJARDINS (CSN)

Mission : Faire de la banque autrement en introduisant de la solidarité dans l'économie par une participation au développement des communautés et au renforcement de la cohésion sociale. Au critère de la rentabilité économique, la Caisse d'économie solidaire Desjardins ajoute ceux de la rentabilité sociale et du dynamisme des collectivités.

Nombre d'épargnants : 12 100
Organismes desservis : plus de 2900 coopératives et organismes à but non lucratif (OBNL), syndicats et entreprises privées socialement engagées.
Actif : 738 millions \$
Politique de ristourne : Ristourne collective ayant généré depuis 2006 6 millions de dollars pour donner un coup de pouce aux projets de transformation sociale.

« Nous n'avons pas fini notre tâche »

Lors des élections fédérales de 2015, les syndicats du Québec ont mené une campagne d'opinion publique dans plusieurs circonscriptions de la province où le vent semblait favorable aux Conservateurs. Leur but avoué ? Empêcher la réélection de Stephen Harper.

STEVEN ROY CULLEN

LES ORIGINES DE L'ACTION POLITIQUE DES SYNDICATS

Avant la Révolution tranquille, l'action des syndicats demeure essentiellement confinée à l'intérieur des limites définies par les activités de l'entreprise, et ce, même si la volonté d'intervenir directement dans la sphère politique se fait de plus en plus pressante devant l'intransigeance du régime de Duplessis. En raison de l'immobilisme des partis dominants, la création d'un parti des ouvriers porté par le mouvement syndical semble à l'époque de plus en plus probable. L'exécutif de la CSN, de tradition non partisane, va même jusqu'à autoriser une participation aux pourparlers en vue de fonder un nouveau parti politique au Canada (ces discussions mèneront à la création du NDP).

L'arrivée au pouvoir des Libéraux de Jean Lesage en 1960 vient calmer les ardeurs des syndicats. Ces derniers donnent leur appui et parfois collaborent à la mise en place d'une série de mesures gouvernementales favorables aux travailleurs et à l'ensemble de la population telles que l'instauration de l'assurance-hospitalisation (1961), la création du ministère de l'Éducation (1964), l'établissement de la Caisse de dépôt et placement (1964) et, la plus marquante, la nationalisation de l'électricité (1962).

LE DEUXIÈME FRONT

Malgré les avancées importantes réalisées sous le règne des Libéraux, les syndicats restent toutefois sur leur faim. Ils veulent réformer le système capitaliste et réalisent que, pour y arriver, il leur faut emprunter la voie de l'action politique. Cette volonté et ce constat sont à l'origine de l'ouverture du deuxième front.

Le 13 octobre 1968, le président de la CSN, Marcel Pepin, présente devant les membres de son syndicat rassemblés en congrès un rapport moral intitulé Le deuxième front.

« Malgré les éclatants succès du syndicalisme dans les lieux de travail, une injustice sociale d'une autre sorte a proliféré par en dessous, comme de la mauvaise herbe, librement, qui éprouve odieusement les travailleurs, ruine les familles, fait persister la pauvreté dans une société soi-disant riche, brise en plein milieu des vies laborieuses par le chômage et la disparition soudaine des emplois et des métiers, soumet les familles à de pénibles difficultés économiques, abandonne à leur sort des milliers et



des milliers de gens désespérés, bloque les progrès de la sécurité sociale et laisse toute la société flotter dans un état de désorganisation économique qui continue de faire l'affaire de tous les profiteurs, au détriment et au mépris de la grande masse de gens. Nous n'avons pas fini notre tâche ; nous n'en sommes encore qu'au commencement. » - Extrait Le deuxième front : rapport moral du président Marcel Pepin au congrès de la CSN, le 13 octobre 1968.

Véritable appel à la mobilisation, ce rapport découle d'un constat simple. La justice sociale ne peut être atteinte par une action qui se limite au périmètre de l'entreprise. Si tous les gains obtenus dans le cadre des négociations d'une convention collective sont anéantis par les politiques socioéconomiques et l'avidité des plus riches, alors il faut ouvrir un deuxième front à l'extérieur des murs de l'entreprise.

Le deuxième front cherche à faire sortir les syndicats du cadre strict du contrat de travail pour lancer un mouve-

ment d'éducation populaire sur les enjeux sociaux et économiques affectant les conditions de vie de leurs membres et de la population en général. Il doit déboucher sur une action concrète, une prise de pouvoir populaire à la faveur de la mise en place, notamment, de comités de citoyens, d'associations de locataires et de groupes de consommateurs.

VERS UNE RELANCE DU DEUXIÈME FRONT?

Le deuxième front aura laissé sa marque sur les syndicats, qui continuent aujourd'hui de mener des campagnes d'éducation populaire pour lutter, notamment, contre les changements climatiques, l'évasion fiscale, l'évitement fiscal et la privatisation de nos services publics. Certaines personnes estiment toutefois que la vigueur des actions menées sur le deuxième front s'est estompée et que ce dernier doit être réactivé. D'autres sont d'avis que cette réactivation représente un élément essentiel du renouvellement du syndicalisme, surtout, depuis la timidité des syndicats à soutenir le mouvement social du printemps érable en 2012.

Les syndicats du Cœur du Québec affiliés à la CSN seront en congrès à Trois-Rivières du 17 au 20 mai.

Sous le thème :

SyndiquéE?! Oui, heureusement!



Conseil Central du
Cœur DU QUÉBEC

30 ans de présence active
SYNDICAT DES CHARGÉS DE COURS UQTR

Syndicat.Charge.Cours@UQTR.Ca - www.SCFP2661.Org
C.P. 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
(819) 376-5044



SCFP
2661

À la rescousse de la classe moyenne!

Se pourrait-il que l'accroissement des inégalités observé au cours des trois dernières décennies ait constitué un frein à la croissance économique? C'est l'étonnante hypothèse avancée dans une étude parue en 2015 sous l'égide du prestigieux Fonds monétaire international (FMI). Étonnante parce que cette institution internationale a historiquement fait la promotion de politiques et mesures économiques allant précisément dans le sens contraire.



JEAN-CLAUDE LANDRY

Publiée sous le titre *Inequality and Labor Market Institutions* (Les inégalités et les institutions du marché du travail), l'étude démontre que l'augmentation des inégalités observée depuis 1980 a fait plus que nuire à la croissance, elle a accru la fréquence et la durée des récessions.

Les deux économistes auteurs de l'étude affirment avoir observé que les baisses du taux de syndicalisation entraînaient quelques années plus tard un accroissement de la part des revenus des 10 % les plus riches (et des 1 % les plus riches). Ils en déduisent que les organisations syndicales, parce qu'elles renforcent le pouvoir de négociation des travailleurs, empêchent les détenteurs de capitaux et les PDG d'accaparer une aussi forte portion des

profits que leurs homologues résidant dans les pays où la présence syndicale est réduite.

Une autre étude, diffusée celle-là par la Banque fédérale de Saint-Louis, aux États-Unis, institution peu susceptible d'être pro-syndicale, vient soutenir la thèse avancée par les deux économistes du FMI en affirmant que, aux États-Unis, la syndicalisation a favorisé la création d'une classe moyenne solide tout en améliorant la mobilité intergénérationnelle.

La situation ne serait pas différente au Canada s'il faut en croire une troisième étude sur les inégalités faite par des chercheurs du département d'économie de l'Université de Colombie-Britannique. Selon eux, 15 % de l'augmentation des inégalités au Canada serait la conséquence du recul de la présence syndicale au pays. De 1983 à 1990, alors que le taux de syndicalisation de

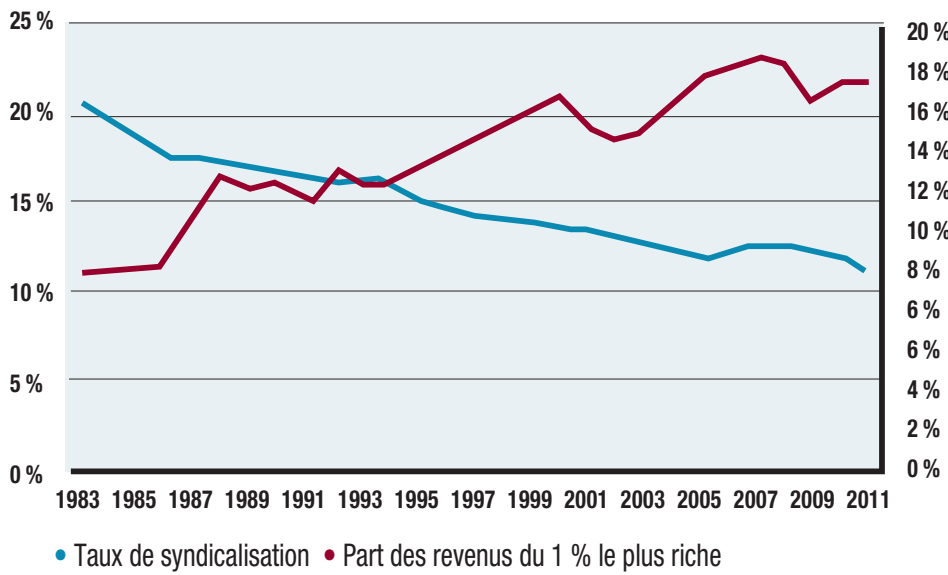
la main-d'œuvre reculait fortement, la part des revenus accaparée par le 1 % des plus fortunés s'est accrue de 4,5%.

Faut-il conclure de ces études, comme les chercheurs de l'Institut de recherche et d'informations socio-économi-

ques (IRIS) l'ont fait, qu'un fort taux de syndicalisation accroît les perspectives d'une plus juste distribution des revenus? Le débat est ouvert!

Sources disponibles sur notre site Internet: www.gazettemauricie.com

TAUX DE SYNDICALISATION ET CROISSANCE DE REVENUS DU 1 % AU CANADA



Source : Statistique Canada : Tableaux 282-0078 et 279-0025, et GRENIER, André, « La main-d'œuvre », dans *Le marché du travail*, janvier-février 1997, vol. 18, n° 1 et 2, p. 98; *World Incomes Database*.

DROITS DES FEMMES ET SYNDICALISME

La marche vers l'équité

1899

Suite à la lutte entreprise par l'Association professionnelle des employées de magasin, une loi communément appelée la « loi des sièges » oblige les magasins à mettre des sièges à la disposition des vendeuses dans les magasins. Jusque-là, ces dernières devaient demeurer debout pendant des journées de 12 à 14 heures.

1919

Les allumettières de Hull (ouvrières de la fabrication des allumettes) déclenchent les premiers conflits ouvriers québécois mettant en scène un syndicat de femmes.

1936

Fondation par Laure Gaudreault de la Fédération catholique des institutrices rurales. Elle devient la première syndicaliste rémunérée de l'histoire du Québec.

1946

Au terme d'une grève de 100 jours, les travailleurs et les travailleuses de la Dominion Textile de Valleyfield obtiennent une augmentation salariale de 25 cents l'heure, la réduction de la semaine de travail à 40 heures et la reconnaissance syndicale.

1947

Les 6 000 travailleurs et travailleu-

ses des usines de Montmorency, Sherbrooke, Drummondville et Magog de la Dominion Textile obtiennent, après une dizaine de jours de grève, une augmentation salariale qui porte leur salaire à 80 cents l'heure pour les ouvriers et à 60 cents pour les ouvrières.

1953

Création d'un comité de condition féminine au sein de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada qui deviendra la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en 1960.

1963

Premier arrêt de travail dans le milieu hospitalier. Le 16 octobre, les infirmières de l'Hôpital Sainte-Justine contreviennent à la Loi des relations ouvrières et débraient illégalement.

1964

Les infirmières de l'Alliance de Montréal sont les premières à obtenir un congé de maternité (non rémunéré).

1966

La Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC -plus tard CSN) reconnaît officiellement la légitimité du travail féminin.

1974

Sous le thème, Travailleuses et ménagères : un même combat, organisation de

la première célébration intersyndicale au Québec à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

1979

Les téléphonistes de Bell Canada obtiennent leur accréditation auprès du Syndicat des travailleurs et des travailleuses en communication du Canada (STCC). Leur première convention collective est signée l'année suivante.

1981

La FTQ adopte dans le cadre de son Congrès une déclaration de politique sur la présence des femmes dans les syndicats

1987

Le premier syndicat féminin d'agriculture est fondé, la Fédération des agricultrices du Québec en remplacement du comité provincial des femmes en agriculture.

1988

Élection de Lorraine Pagé à la présidence de la CEQ. Elle devient la première femme à présider une centrale syndicale.

1989

Les négociations du secteur public revendiquent la reconnaissance du droit des travailleuses à un salaire égal pour un travail équivalent. Le gouvernement du Québec accepte le principe de rela-

tivité salariale pour quelque 19 000 fonctionnaires, en majorité des femmes, ce qui leur vaut des ajustements salariaux.

1999

Grève générale illimitée de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec pendant un mois.

2006

Dix ans après l'adoption de la Loi sur l'équité salariale, le gouvernement du Québec conclut le règlement de l'équité salariale avec les organisations syndicales du secteur public.

2009

Important colloque de la FTQ sur la conciliation travail-famille intitulé *Des milieux de travail essoufflés, du temps à négocier*.

2011

La Cour suprême du Canada tranche en faveur des employées de Postes Canada, syndiquées au sein de l'Alliance de la fonction publique du Canada, dans un conflit en matière d'équité salariale qui opposait le syndicat à Postes Canada depuis 28 ans.

Source : www.histoiredesfemmes.quebec/lignedutemps.html

La Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières
En collaboration avec COGECO et COGECO TV
Présente

La 6e édition de
La Soirée des Chamberland

C'est l'occasion à ne pas manquer pour célébrer la contribution des organismes et des personnes qui y œuvrent dans l'amélioration des milieux de vie trifluviens !

Le mercredi 1^{er} juin 19 h (accueil à 18h15)
Théâtre du CÉGEP de Trois-Rivières – 3175 boul. Laviolette, Trois-Rivières

15\$

Information :
819 375-0021

COGECO Corporation de Développement Communautaire de Trois-Rivières COGECOTV

ALAIN DIONNE PHOTOGRAPHE 819 699-3547

Desjardins Québec

trois-rivières UQTR Université du Québec à Trois-Rivières

SQEEES 298 FTQ

LE SYNDICALISME, AUX PREMIÈRES LIGNES DES GRANDS CHANGEMENTS SOCIAUX.

à venir

1940
Création de l'assurance-chômage

1979
Instauration du congé de maternité au Québec

1996
Adoption de la Loi sur l'équité salariale

Salaire minimum 15\$/h

Les défis du syndicalisme aujourd’hui

Le mouvement syndical a contribué à façonner le portrait de notre belle province. Facteur important de changement social, il fait face, depuis sa création, à des défis divers.

STÉPHAN BÉLAND

Madame Andrée Guillemette, présidente du Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires du Cœur du Québec (SIIACQ-CSQ) et monsieur Paul Lavergne, président du Conseil central de la CSN- Cœur du Québec, ont rencontré La Gazette de la Mauricie pour donner un aperçu des défis actuels auxquels sont confrontées les organisations syndicales en Mauricie.

LA DÉFENSE DES MEMBRES : UNE « PREMIÈRE PRIORITÉ »

La mission première d'un syndicat est la défense des droits de ses membres. À ce chapitre, madame Guillemette, s'étonne encore à devoir défendre – en 2016 – des femmes qui pourraient être désavantagées parce qu'elles sont enceintes. « Quand un employeur peut, de façon aléatoire, diminuer le nombre d'heures de réaffectation pour des femmes enceintes, on est en mesure de se poser de sérieuses questions », souligne-t-elle.

Le problème dans le système de santé est d'autant plus grand depuis les réformes Barrette. En effet, il est plus difficile pour le syndicat d'interpeler l'employeur dont le manque de ressources favorise l'épuisement. « On sait que nos membres peuvent profiter d'une assurance-salaire. Si, au début, cette assurance peut être payée par l'employeur, après un court laps de temps, ce sont les employés qui se paient cette assurance. Or, les congés pour épuisement sont souvent, au départ, le fruit d'un manque de ressources que l'employeur ne fournit plus. Pourtant, au bout de la ligne, c'est le régime d'assurance-salaire que se paient les employés qui se retrouve sous pression », s'indigne Paul Lavergne, le représentant de la CSN.

MILITANTISME ET RELÈVE SYNDICALE

Les syndicats doivent par ailleurs toujours trouver de nouvelles façons de « mettre leurs membres en action ». À cet égard, monsieur Lavergne affirme qu'il faut d'abord et avant tout s'assurer que personne n'est gêné d'être syndiqué. C'est notamment pour cette raison que le prochain Congrès du Conseil central de la CSN aura pour thème « SyndiquéEs !? Oui, heureusement ! ». Selon lui, c'est le message que les organisations syndicales doivent transmettre à la génération plus « autonomiste » d'aujourd'hui. Ces mêmes organisations doivent également, pour sus-

citer l'adhésion de leurs membres, porter un discours positif et constructif... même s'il sert à déconstruire le discours de la « droite politique ». Il faut donc outiller les membres à cette fin.

La présidente du SIIACQ abonde dans le même sens et dit souhaiter voir un jour – plus tôt que tard – un plan d'action commun, une convergence d'intérêts des acteurs sociaux situés plus « à gauche » propre à leur permettre de se solidariser. « C'est important et urgent de faire face aux « grands penseurs » du néolibéralisme qui s'attaquent constamment et avec austérité au tissu social québécois qu'on a mis des années à mettre en place pour le bien de la population », dit-elle avec ferveur.

SYNDICALISME ET ENGAGEMENT POLITIQUE

Mme Guillemette ajoute que les syndicats doivent, notamment, s'engager politiquement. « Mais s'engager politiquement, ne veut pas dire faire de la politique partisane », avertit-elle.

Sur ce plan, le représentant du Conseil central de la CSN estime qu'il ne faut pas que les syndicats investissent seulement les paliers provincial et fédéral, mais qu'il leur faut également influencer les décideurs municipaux et régionaux. Le Conseil régional des partenaires du marché du travail, un lieu de concertation économique où sont discutées des solutions porteuses pour toute la population mauricienne, est un véhicule concret dans lequel s'engage politiquement les syndicats. « Nous devons toujours avoir une vision plus large comme représentant des travailleuses et travailleurs. Je prends comme exemple le projet de loi 70 sur l'adéquation formation-emploi. Nous devons travailler à contrer les dérives d'un tel projet de loi axé sur les seuls besoins des entreprises au détriment de l'être humain qui se trouve derrière le « travailleur-producteur ». L'économie est importante... tout comme l'être humain », conclut-il.

Bref, si tout bon dictionnaire définit le mot « défi » comme le refus de se soumettre, le terme rend très bien compte de la source première de l'énergie qui anime le syndicalisme québécois depuis sa création. Au fil du temps, ce refus s'est transformé en acquis concrets que les organisations syndicales s'appliquent à protéger et bonifier, tant pour les membres qu'elles représentent que pour l'ensemble de la société.

LE SYNDICALISME ENSEIGNANT...AU CŒUR DU PROGRÈS SOCIAL QUÉBÉCOIS !

Depuis 2006 → Régime québécois d'assurance parentale (RQAP).

Depuis 1979 → Enseignante **a droit à un congé de maternité** payé d'une durée de 20 semaines (et congé de paternité payé de 5 jours).

1975 → Institutrice a le **droit de démissionner** pour cause de maternité ou obtient un **congé sans solde** d'une durée de 17 semaines.

1968 → Institutrice a le **droit de démissionner** pour cause de maternité ou peut obtenir un **congé sans solde** pour une durée déterminée.

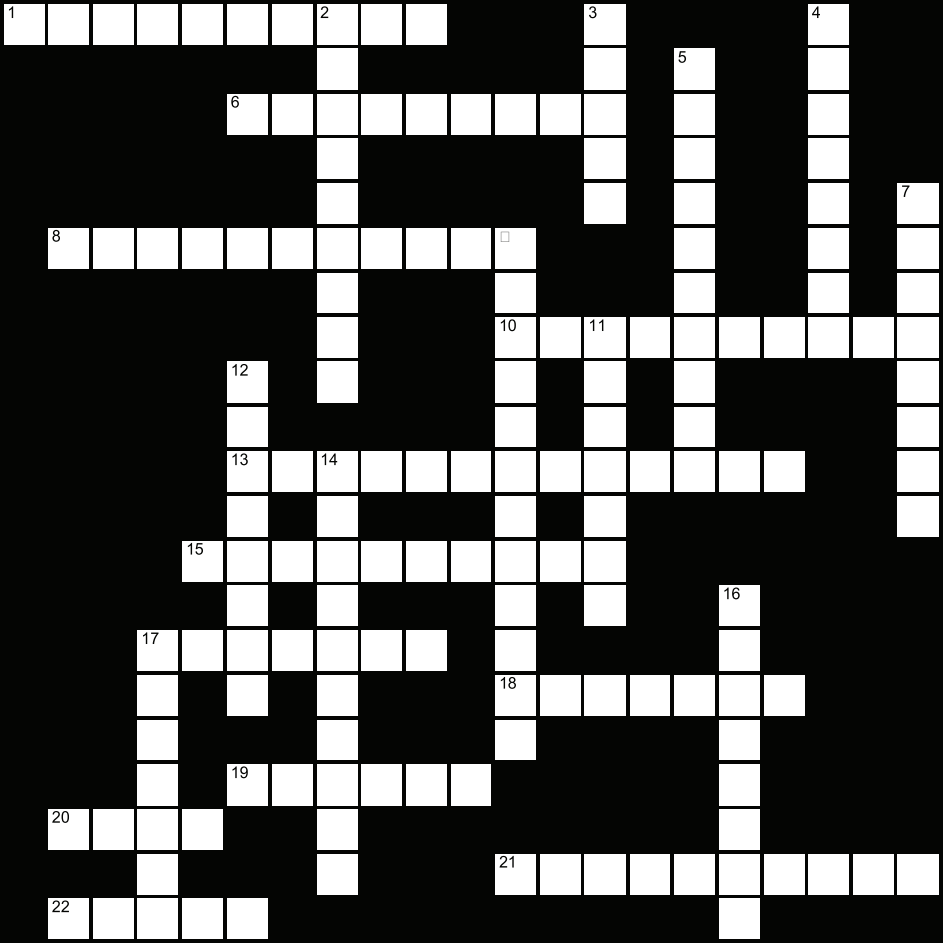
Avant 1967 → Institutrice enceinte **habituellement congédiée.**

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE : CONTINUONS À « TIRER VERS LE HAUT » ET MARCHONS LA TÊTE HAUTE !

SYNDICAT DES INFIRMIÈRES, INHALOTHÉRAPEUTES, INFIRMIÈRES AUXILIAIRES DU CŒUR-DU-QUÉBEC (SIIACQ-CSQ)

Centrale des syndicats du Québec

MOTS-CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Type de transport qui vise à permettre de se déplacer en respectant l'environnement
- Le vélo est l'un de ces moyens de se déplacer de façon active et écologique
- Au Québec on estime que leurs retombées sont de l'ordre de 134 M\$ seulement pour la Route Verte
- Partie latérale d'une route, comprise entre la chaussée et le fossé, où circulent les vélos dans des conditions parfois dangereuses
- Forme de pratique du vélo qui se fait par loisir, pour se promener, voyager
- Nationalité des femmes qui n'ont obtenu le droit de pédaler qu'en 2013 et où a été tourné à ce sujet le film Wadja
- Terme utilisé pour désigner des cyclistes qui restent en groupe pour pédaler
- Organisme trifluvien qui promeut la mobilité des individus dans un souci de développement durable, en particulier le vélo (Vert)
- Accessoire de sécurité à vélo dont on étudie présentement la possibilité de rendre le port obligatoire au Québec, alors qu'il l'est déjà pour les moins de 18 ans, dans 7 provinces du Canada
- Véhicule terrestre pourvu de deux roues alignées dont la force motrice est fournie par son conducteur par l'intermédiaire de deux pédales
- Chemin à suivre pour se rendre d'un endroit à un autre
- Cette route compte 5300 km de réseau cyclable

VERTICALEMENT

- Entreprise d'économie sociale ayant pour mission, entre autres, de contribuer à la lutte à la pauvreté en prêtant ou en vendant à bas prix des vélos reconditionnés (Vélos de)
- Le vélo est un de ces types de transport où c'est l'humain qui fournit l'énergie pour se déplacer
- Parc national où ont lieu chaque année les Défis du Parc, événement qui soulignera son 10e anniversaire cette année et qui attire depuis 9 ans près de 5000 cyclistes chaque année
- La route verte en mesure 5300 au Québec
- Type de vélo tout terrain utilisé sur des terrains accidentés
- Type de vélo qui fait du sur-place et que l'on utilise à l'intérieur pour l'entraînement
- Celle des Défis du Parc national de la Mauricie figure dans un prestigieux palmarès des 50 plus belles au monde
- Aménagé pour les bicyclettes
- Attitude de politesse et de respect que l'on vise pour favoriser un partage harmonieux de la route entre les automobilistes et les cyclistes
- Nom du parc qui traverse la ville du nord au sud et dont l'usage est réservé principalement aux cycliste, piétons et adeptes du patin à roues alignées
- Action mécanique nécessaire pour faire avancer le vélo, généralement exercée avec les pieds

SOUTENIR LA GAZETTE DE LA MAURICIE!

journal communautaire autonome, La Gazette de la Mauricie est le résultat du travail d'une équipe de collaborateurs et collaboratrices bénévoles qui s'efforcent de vous apporter une information différente axée sur la promotion du bien commun.

Vous pouvez participer aux efforts de l'équipe

☐ En devenant membre du journal : 5 \$ / année

☐ En vous abonnant au journal édition papier : 30 \$ / année

☐ En contribuant au financement du journal

Montant : ☐ 10 \$ ☐ 20 \$ ☐ 30 \$ ☐ 50 \$ ☐ 100 \$ ☐ autre _____ \$

CALENDRIER

MERCREDI 18 MAI – 18 H

Tour du silence (événement de sensibilisation et de commémoration à la mémoire des cyclistes décédés sur la route)
Lieu : Rassemblement au Parc Lambert, 6e Rue à Trois-Rivières
Coût : GRATUIT
Pour information : Benoit Bouchard-Ouellet - 819-601-8045 p.202
equipecycliste0417@hotmail.com

MARDI 24 AU JEUDI 26 MAI

2e partie des audiences du BAPE sur le projet de pipeline Énergie Est
Lieu : Salle Royale, Hôtel Urbania, 3600 boulevard Gene-H. Kruger
Pour information : <http://www.bape.gouv.qc.ca/>

SAMEDI 28 MAI – 7 H À 15 H

Méga vente de garage au profit du Centre d'éducation populaire, de Leucan Mauricie et de Plein Air Ville-Joie
Lieux : Plein Air Ville-Joie, 11441 Rue Notre Dame O, Trois-Rivières
Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac, 490 Grande-Allée, Trois-Rivières
École Beau-Soleil, 101 Rue Élisabeth-Guay, Trois-Rivières

LA GAZETTE SALUE



Le 1^{er} avril dernier le Syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges (FSE-CSQ) et la Corporation des ambulanciers de la Mauricie (CAM) ont fait l'annonce officielle du nom du toutou qui sera remis lors des transports ambulanciers pour les jeunes enfants de la région. Marjolaine Gaudet, élève à l'école primaire Beau-Soleil de Pointe-du-Lac, a trouvé le nom de ce bel ourson de peluche suite à un concours lancé par le syndicat dans les écoles primaires du territoire de la commission scolaire du Chemin-du-Roy. Le nom retenu : **BravOurs**.

Sur la photo, avec Marjolaine, on peut voir des représentants de la CAM: Éric Bujold, directeur des opérations, Daniel Deshaies, président du conseil d'administration et Marc-André Moulin, paramédic accompagnés par Claudia Cousin, présidente du Syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges (FSE-CSQ). Félicitations à l'élève gagnante et aux partenaires qui ont mis sur pied cette merveilleuse initiative réconfortante pour nos enfants!

Visitez le www.gazettemauricie.com

L'information a un prix! Aidez-nous à mieux vous informer... Merci.

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Tél.: _____

Paiement à l'ordre de : La Gazette de la Mauricie, 942, Sainte-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6

la gazette
de la Mauricie

1  MAI

ON A LE QUÉBEC
À CŒUR

JOURNÉE INTERNATIONALE DES
TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

La CSN au
cœur des luttes
pour un
revenu décent



f  
csn.qc.ca